



FFvolley

Commission Fédérale Sportive

RIS n°1 Semaine n°39
Diffusé le 3 octobre 2025

Relevé des Infractions Sportives « Compétitions Nationales »

Dossiers

DOSSIER n°1 : PAYS VOIRONNAIS VOLLEY 0382205

- Lors de la rencontre PVA002 du dimanche 28 septembre 2025, le club PAYS VOIRONNAIS VOLLEY n'a pas présenté d'équipe.

DOSSIER n°2 : PAYS VOIRONNAIS VOLLEY 0382205

- Lors de la rencontre PVA003 du dimanche 28 septembre 2025, le club PAYS VOIRONNAIS VOLLEY n'a pas présenté d'équipe.

DOSSIER n°3 : A.S.L. VENDEE VOLLEY-BALL 0856917

- Lors des rencontres BG6002 et BG6003 du 28/09/2025, le club de l'A.S.L. VENDEE VOLLEY-BALL a inscrit sur les feuilles des matchs trois joueuses mutées.

DOSSIER n°4 : CONFLANS-ANDRESY-JOUY VB 2 0785464

- Lors de la rencontre 2MC005 du 28/09/2025, le club du CONFLANS-ANDRESY-JOUY VB a inscrit sur la feuille de match deux joueurs étrangers hors UE.

DOSSIER n°5 : VOLLEY-BALL ROMANAIS 0268573

- Lors de la rencontre 3FD001 du 28/09/2025, le club du VOLLET-BALL ROMANAIS a inscrit sur la feuille de match une joueuse M15 sans triple surclassement.

DOSSIER n°6 : ASBAM MONTPELLIER 0345002

- Lors de la rencontre 3FC002 du 27/09/2025, le club de l'ASBAM MONTPELLIER n'a inscrit sur la feuille que cinq joueuses JIFF.



FFvolley

DOSSIER n°7 : LESCAR PYRENEES VOLLEY-BALL 0640001

- Lors de la rencontre 2MC002 du 27/09/2025, le club du LESCAR PYRENEES VOLLEY-BALL a inscrit sur la feuille de match un joueur M18 sans simple surclassement.

DOSSIER n°8 : TOUQUET A.C. VOLLEY-BALL AND BEACH 0622016

- Lors de la rencontre BXG003 du 28/09/2025, le club du TOUQUET A.C. VOLLEY-BALL AND BEACH n'a pas inscrit au minimum quatre joueurs.

DOSSIER n°9 : TOUQUET A.C. VOLLEY-BALL AND BEACH 0622016

- Lors de la rencontre BFG003 du 28/09/2025, le club du TOUQUET A.C. VOLLEY-BALL AND BEACH n'a pas inscrit au minimum quatre joueuses.

DOSSIER n°10 : US CAGNES VOLLEY-BALL 0067689

- Lors des rencontres BFI001 et BFI002 du 28/09/2025, le club de l'US CAGNES VOLLEY-BALL n'a pas présenté d'équipe.

Saisie hors délai

Dossier	Match	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Saisie résultat	Club recevant
R1	EMA014	27/09/2025	20:00	MAIZIERES ATHLETIC C VB	CESSON V SAINT-BRIEUC COTES D'ARMOR	28/09/2025 01:01	575650
R2	3MH001	28/09/2025	16:00	AS CALUIRE ET CUIRE	CLUB SPOR. FONTAINE LES DIJON	29/09/2025 07:16	696380
R3	BGB001	28/09/2025	11:00	VOLLEY BALL CLUB WATTIGNIES	LA MADELEINE VB ET VIE ACTIVE	29/09/2025 11:28	595763
	BGB002	28/09/2025	00:00	LA MADELEINE VB ET VIE ACTIVE	STELLA EDU SP CALAIS	29/09/2025 11:29	
	BGB003	28/09/2025	00:00	VOLLEY BALL CLUB WATTIGNIES	STELLA EDU SP CALAIS	29/09/2025 11:29	
R4	BMV001	28/09/2025	11:00	METZ VOLLEY-BALL	V BEACH-BALL PONT/MOUSSON	28/09/2025 20:50	576588
	BMV002	28/09/2025	00:00	V BEACH-BALL PONT/MOUSSON	VOLLEY-CLUB CREUTZWALD	28/09/2025 20:50	
	BMV003	28/09/2025	00:00	METZ VOLLEY-BALL	VOLLEY-CLUB CREUTZWALD	28/09/2025 20:50	
R5	BXC001	28/09/2025	11:00	AS VOLLEY-BALL VELIZY	MEUDON CHAVILLE SEVRES VOLLEY	29/09/2025 11:36	784696
	BXC002	28/09/2025	00:00	MEUDON CHAVILLE SEVRES VOLLEY	VOLLEY-CLUB PLAISIR-VILLEPREUX	29/09/2025 11:37	
	BXC003	28/09/2025	00:00	AS VOLLEY-BALL VELIZY	VOLLEY-CLUB PLAISIR-VILLEPREUX	29/09/2025 11:37	

Conformément à l'article 4.2 du RGISA, le GSA disposent d'un délai de 5 jours pour transmettre ses observations par courrier électronique.